



Mesures en mm

Propriétés

Garniture pour porte coupe-feu avec tige en deux parties en technique R avec plaques selon la norme DIN 18255 et EN 1906 en polyamide, surface hautement brillante, se composant de:

Béquille de porte modèle 111.23R forme en U en polyamide avec cœur d'acier sur toute la longueur jusqu'aux extrémités, teintée dans la masse, diamètre 23 mm, avec embout de guidage et rainure crantée, montage par simple encliquetage des béquilles de porte dans les pièces de support prémontées sur la porte.

L'encliquetage peut à nouveau être débloqué à l'aide d'une clé de décondamnation. La béquille est conforme aux prescriptions des normes EN 179 et DIN 18040.

Plaque: modèle 235.23R, support de plaque en composite plastique/acier, utilisable à gauche et à droite selon DIN. Montage des béquilles de porte par serrage avec verrouillage complet à encliquetage automatique et point d'appui de 5 mm comme palier lisse ne nécessitant aucun entretien avec zone de compensation élastique et un second roulement dans le col de poignée. Raccord à vis caché et protégé contre le desserrage avec combinaison de vis et de vis à douille M4 et tenons de maintien encastrés dans le battant de la porte.

Cache de plaque, en polyamide teinté dans la masse, 46 x 260 mm, 10,5 mm de hauteur, plat, 1,5 mm d'épaisseur de paroi.

Conçu et homologué pour les bâtiments publics, Catégorie d'utilisation conforme à la norme EN 1906 - classe 4

Garniture avec tige carrée 9 mm, conforme à la norme DIN 18273

Catégorie d'utilisation : classe 4

Stabilité: Classe 7

Masse de la porte : aucune classification fixée

Résistance au feu: Classe D1

Sécurité : classe 1

Résistance à la corrosion: Classe 5

Sécurité anti-effraction: Classe 0

Version : U

Certificats



Couleurs / Surfaces

 18 (jaune moutarde)	 55 (bleu aqua)	 92 (gris anthracite)	 99 (blanc pur)
 33 (rouge rubis)	 84 (umbra)	 95 (gris souris)	 74 (vert pomme)
 36 (corail)	 86 (sable)	 97 (gris clair)	
 50 (bleu acier)	 90 (noir foncé)	 98 (blanc signalis.)	

Sous réserve de toutes modifications techniques, 03.01.2024